Union des Naturopathes de Belgique ASBL
Union professionnelle reconnue par le Conseil d'Etat
M.B. 19/03/2008 – Acte n°38019
Membre de la World Naturopathic Federation depuis 2015
Organisation professionnelle agréée par le SPF Economie
et membre du CSIPME depuis 2019

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) …… ……..……..……..……..……

demeurant au ……..……

……..……..……..……..……..……..……..……..……..……

déclare sur l'honneur que je n'exercerai pas le métier de naturopathe ou de conseiller en hygiène vitale sans souscrire aux assurances de groupe proposées par l'UNB.

Lieu et date .....

Signature ……

Siège social de l'UNB ASBL : Chaussée d'Alsemberg 453, 1180 Uccle (Belgique)
www.unb.be – Mail : info@unb.be